

DEPARTEMENT  
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de  
**JUGON LES LACS-  
COMMUNE  
NOUVELLE**  
2, Place du Martray  
22270

☎ 02.96.31.61.62  
☎ 02.96.31.69.08  
[mairie@jugonleslacs-cn.fr](mailto:mairie@jugonleslacs-cn.fr)

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

**PRESENTS** : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD.

Mme Mauricette DIRR a donné pouvoir à M. Jean-Charles ORVEILLON

M. Jacky GILLET a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN

Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Adeline BRIVE

Mme Christelle MEUNIER a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

M. Denis KEURMEUR a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

**Absents** : M. Pierre AUVRET, M. Thierry LEMBOUCHER, M. Cédric BOUGON

**Secrétaire de séance** : Mme Stéphanie FLÉGEAU

Date de la convocation et d'affichage : 4 juillet 2022

| Nombre de Membres              |             |                                     |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 23                             | 23          | 20                                  |

Objet de la Délibération  
n°20220711-109

### - COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 3 juin 2022 :

#### ➤ CHOIX DU CABINET POUR L'ETUDE PRE-OPERATIONNELLE SUR L'ÎLOT DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

Dans le cadre de la consultation pour cette étude, une seule offre est parvenue. Le cabinet SEMBREIZ a été auditionné le 3 juin 2022 et la commission d'appel d'offres a décidé de retenir son offre qui répond aux critères du cahier des charges pour un montant de 26 730 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Maire à signer les pièces liées à ce marché et à solliciter une subvention à hauteur de 50 % du montant HT de cette étude auprès de la Banque des Territoires dans le cadre des Petites Villes de Demain.

Fait et délibéré en séance,  
les jour, mois et an susdits  
Le Maire, Eric MOISAN

